

## Déménagement des biens meubles résidentiels

### Information – Fin de contrats et rupture de services

**Québec, le 2 février 2021** – La Direction des acquisitions de services du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) souhaite informer sa clientèle dans le cadre du regroupement d'achats Déménagement des biens meubles résidentiels de la fin des contrats au 31 janvier 2021 et d'une rupture de services.

L'échéancier doit être revu afin de planifier le prochain regroupement. Nous vous reviendrons au cours des prochaines semaines pour vous présenter l'échéancier mis à jour. La clientèle ayant complété une fiche d'engagement sera sollicitée afin de participer à la révision du devis pour le prochain dossier.

Dans l'intermédiaire, vous devez procéder de façon individuelle.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle du Centre d'acquisitions gouvernementales au 1 866 476-4224, ou encore par courriel à [servicealaclientele@cag.gouv.qc.ca](mailto:servicealaclientele@cag.gouv.qc.ca).